

Fiche ressource sécurité VTT

- Académie de BESANÇON -

Cette fiche ressource est un outil permettant de ne négliger aucun point de sécurité. Elle rappelle de façon chronologique les procédures de sécurité à mettre en œuvre en prenant en compte la spécificité des différents lieux de pratiques pour tout enseignement scolaire des APPN. Certaines mesures complémentaires doivent être définies localement au sein des protocoles d'établissement (ex. usage du téléphone portable par les élèves). L'enseignant doit exercer une action de vigilance permanente et reste, quel que soit le niveau d'évolution des élèves et quel que soit le dispositif concerné, responsable des mises en œuvre qu'il propose.

1) En amont de la pratique		Travail en atelier	Sortie à l'extérieur	AS, multi-activité, sous traitance
a) Précautions administratives (compétence de l'établissement)	Soumettre le protocole de sécurité Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) de l'établissement et les sites prévus au Conseil d'Administration.	X	X	X
	Connaitre les conditions de pratiques, les terrains d'évolution, l'accessibilité des différents sites et les codes de balisages des chemins et zones protégées.	X	X	X
	Demander les autorisations de passages aux propriétaires si nécessaire.		X	X
	Demander les copies des diplômes et la carte professionnelle de l'intervenant (BE, DEJEPS, CQP AESA, etc.) et vérifier leur validité. S'assurer qu'il dispose d'une assurance RC professionnelle et qu'une convention d'intervention précise son rôle et ses responsabilités. L'enseignant reste garant de la sécurité du groupe.			X
b) Repérage du site de pratique	Se rendre sur le site de pratique pour en identifier les caractéristiques.		X	X
	Construire et expérimenter l'itinéraire de déplacement. Identifier les dangers objectifs du site (parties glissantes, pentues, virage serré, obstacles sur le parcours...), les points refuges (point d'accès facile) et repérer les échappatoires possibles (raccourcis de circuits).		X	X
	Vérifier que le parcours est adapté au niveau de pratique des élèves.		X	X
	S'assurer des conditions de communication et d'intervention des secours sur le site ou le parcours.	X	X	X
c) Parcours adaptés	Adapter le nombre d'accompagnateurs		X	X
	Adapter la difficulté et la durée des parcours en fonction du niveau de pratique des élèves (prise en compte du dénivelé total, distance adaptée).	X	X	X
	Avant toute sortie en VTT, s'assurer que le circuit ou le lieu de pratique a été communiqué à un responsable de l'établissement. Cette précaution permet de faciliter toute intervention rapide en cas d'incident.	X	X	X
d) Tenue et matériel adaptés	Fournir un inventaire du matériel nécessaire pour les élèves et le communiquer aux familles.	X	X	X
	Contrôler le parc de vélos utilisés et l'équipement des élèves, vérification de la norme de sécurité et de l'état général des casques.	X	X	X
	Prendre le répertoire des référents de mes élèves ainsi que les traitements médicaux.	X	X	X
	Prévoir le matériel de sécurité pour le groupe : gilets jaunes pour les serre- files, talkie-walkie, téléphones portables chargés.		X	X

1) En amont de la pratique (suite)		Travail en atelier	Sortie à l'extérieur	AS, multi-activité, sous traitance
e) Prévention des accidents	Prendre connaissance des Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI) des élèves concernés. Il est important d'anticiper les mesures nécessaires pour leur permettre de participer à l'activité, surtout lorsque celle-ci se déroule en dehors de l'établissement . Veiller également à préparer une trousse de premiers secours , en collaboration avec le personnel infirmier .	X	X	X
	Connaître et prévenir des risques traumatiques liés à la pratique et la marche à suivre en cas d'incident.	X	X	X
	Connaître les procédures d'intervention en cas d'accident (protocole d'urgence voté chaque début d'année et affiché dans l'établissement)	X	X	X
	Prévoir le contenu des trousses à pharmacie et de réparation.	X	X	X
f) Météo	Vérifier la météo quelques jours avant et le jour même. Tenir compte des conditions météorologiques : adapter si besoin le projet de déplacement ou y renoncer. (Cf sites spécialisés : Météo France , Météo Ciel , Météoagricole).	X	X	X

2) En début de séance		Travail en atelier	Sortie à l'extérieur	AS, multi-activité, sous traitance
a) Contrôle du matériel prof.	Veiller à prévoir plusieurs trousses de premiers secours et de réparation, placées à différents endroits du groupe, afin de garantir une accessibilité rapide en cas de besoin.	X	X	X
	Téléphone chargé. Si besoin, talkies walkies.	X	X	X
b) Contrôle du matériel élève	Contrôler les VTT sur les points suivants : pression des pneus, serrage des roues et des éléments où des pressions s'exercent, efficacité du système de freinage, jeu de direction, bouchons de cintre.	X	X	X
	Vérifier l'équipement de chaque élève : Casque réglé et ajusté, vêtements adaptés, manches longues, gants et lunettes conseillés, bidon ou poche à eau remplie. En cas d'absence partielle de matériel prendre la décision la plus adaptée.	X	X	X
c) Routines sécuritaires	Rappeler que seul l'enseignant est habilité à autoriser l'engagement des élèves dans la pratique (départ du groupe ou de l'atelier)	X	X	X
	Avant la sortie, vérifier le niveau de chaque élève en termes : • Équilibre sur le vélo ; • Maîtrise du freinage ; • Respect des règles de sécurité lors des déplacements. Cette évaluation permet d'adapter le parcours et les consignes au niveau réel du groupe.	X	X	X
	Terminer systématiquement l'exposé des consignes de fonctionnement dans la pratique par les consignes de sécurité incontournables et les modalités pour la circulation en groupe. Désigner des responsables en tête de file et en serre file.	X	X	X
d) Protocole d'urgence	Avoir sur soi le protocole professeur.	X	X	X
	Proposer un protocole écrit que chaque élève doit avoir sur soi et en permanence lors de la pratique (plastifié et en format réduit) avec N°d'urgence : enseignant, établissement, 15 ou 112 et rappel des conduites à tenir pour protéger, alerter, secourir.	X	X	X

3) Au cours de la séance		Travail en atelier	Sortie à l'extérieur	AS, multi-activité, sous traitance
a) Contrôle et gestion du groupe	Se placer devant en descente et derrière sur le plat et en montée. Désigner un ouvreur ou un serre file et le point d'arrêt à respecter.		X	X
	Sur un travail en atelier, l'organisation de l'espace et la place de l'enseignant sont connues de tous. Cette position doit permettre une intervention rapide en parade.	X		
	L'encadrant doit être capable de mettre en place un « système de poussette », permettant de ramener un élève éprouvé sur le plan énergétique ou de l'aider à franchir un passage particulièrement difficile du parcours.		X	X
	Organiser des pauses régulières pour la récupération et l'hydratation/alimentation. S'assurer toujours que leurs durées soient suffisantes pour le dernier arrivé.		X	X
b) Recommandations spécifiques et/ou techniques	Mettre en place un code de communications pour l'annonce d'obstacles ou d'éventuels dangers (pierres, branches, piétons, etc...).		X	X
	Vérifier l'intégration de la notion de zone de dépassement et la communication appropriée.		X	X
	Veiller à la mise en place des distances de sécurité et à l'appropriation de la position de sécurité en descente.		X	X
	Organiser le déplacement en groupe en indiquant les points d'arrêt obligatoires (points de regroupement) aux intersections et les modalités de signalement des changements de directions.	X	X	X
	Il est important d'apprendre aux élèves à observer et analyser un passage présentant une difficulté et savoir renoncer à franchir un obstacle à vélo et le contourner ou le passer à pied en toute sécurité.	X	X	X
	Avec les élèves, identifier les comportements à adopter pour un déplacement respectueux et responsable : • Gestion du croisement des troupeaux ; • Fermeture des passes et barrières après passage ; • Maintien d'un niveau sonore adapté pour ne pas perturber la faune.		X	X

4) En fin de séance		Travail en atelier	Sortie à l'extérieur	AS, multi-activité, sous traitance
Assurer le suivi du matériel et favoriser le retour d'expérience	Procéder à un débriefing collectif de la gestion de la sécurité. Recadrer éventuellement en fonction du niveau d'intégration.	X	X	X
	Réactualiser le protocole sécurité de l'établissement par le retour d'expériences vécues.	X	X	X
	Vérifier le parc de VTT, effectuer le nettoyage et l'entretien usuel des vélos avec les élèves.	X	X	X
	Organiser la maintenance du parc de VTT de l'établissement, et si l'on sous-traite cette partie, assurer le contrôle avant remise en circulation des vélos. Remplir le carnet d'entretien et de maintenance.	X	X	X